



Procès-verbal de l'Assemblée générale  
de l'Association de l'Épi,  
mardi 12 mars 2019,  
à l'Hôtel de Ville d'Echallens

Joëlle Cornuz ouvre l'assemblée à 20h05.

Une minute de silence est observée en mémoire de Jessica Muller, jeune membre de l'Association, décédée en novembre 2018.

28 personnes sont présentes.

Sont excusées : Alberto Mocchi, Richard Moulet, Raphael Benoît, Anne-Laure Botteron, Claire-Dominique Induni, Melinda David, Blaise Vionnet, Claire Martin, Laurent et Isabelle Otz, Annie Bressan, Philippe Gérard, Florian Carrel, Carole Monin, Pierre Martin, Maxime Rebord.

### 1. Approbation de l'ordre du jour

La séance s'ouvre avec une proposition de modification de l'ordre du jour : un point 7 *cotisations* est intercalé. Au point 8 un *budget* est proposé. L'ordre du jour tel que modifié est accepté à l'unanimité.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018

Après lecture par Claude Meldem, le PV est accepté à l'unanimité.

### 3. Rapport d'Activités de l'année 2018

Quatre événements majeurs ont occupé le comité durant de l'année 2018.

1) Concours de design des billets (15 décembre 2017 - 15 avril 2018). Avec l'aide de Guillaume Chassot, les participants au concours ont reçu toutes les informations utiles. Onze projets sont parvenus à l'Association dans les délais. Le 17 mai 2018, le Jury a délibéré et désigné deux gagnants, MM. Damien Wüthrich et Philippe Rochat, en les invitant à travailler ensemble pour la réalisation des coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Epis. Pour diverses raisons, ce travail à deux n'a pas été possible. Le comité a finalement porté son choix sur les billets conçus par M. Rochat. Celui-ci ayant réalisé un recto et un verso pour toutes les coupures et se trouvant sur place en Suisse pour finaliser le travail avec l'imprimeur.

2) Financement participatif. Du 7 mars au 7 mai 2018, 116 personnes ont fait des dons sur la plate-forme « 100-days » pour un total de 15'000 CHF. Un reportage de « La Télé » a été diffusé durant cette période. Le montant nécessaire à l'impression des billets a été atteint.

3) Impression des billets. Le choix de l'imprimeur a été fait après avoir contacté deux entreprises du canton de Vaud qui impriment des documents sécurisés. Le 31 juillet 2018, les 42'000 billets sont imprimés.

4) Mise en circulation et lancement de l'Epi. La Fête du lancement de l'Epi, organisée avec le précieux concours d'Echallens21 a rencontré un grand succès le 22 septembre 2018. A la fin de l'année 2018, environ 12'000 Epis étaient en circulation et une cinquantaine de prestataires de la région d'Echallens et de La Sarraz acceptaient ce moyen de paiement.

Tout au long de l'année, l'association de l'Epi s'est manifestée dans les contextes suivants :

- Présence au Festival du Film Vert à Echallens au mois de mars
- Présence au marché folklorique d'Echallens en juillet
- Avec Agenda21 Conférence de Jean-Michel Servet en mai
- Rencontre avec les autres monnaies locales de Suisse à Sion en mai
- Présentation de l'Epi à l'AG de la SIC Gros-de-Vaud, AG Paysannes VD Fey
- Soirée avec les commerçants d'Echallens
- Stand à la Journée du Bonjour à Cossonay, aux Marchés de Cossonay, d'Orny, et à l'inauguration de la route cantonale RC177 à l'invitation de l'ARGdV
- Présence à La Sarraz lors du marché organisé à l'occasion de la réouverture de la rue
- Présence au Noël de la Filature à la Sarraz
- Visites de potentiels prestataires, recherche de points de vente tout au long de l'année
- Rédaction d'articles pour la presse, flyers, affiches, vidéo, diaporamas

Pour réaliser ces activités, le comité s'est réuni 34 fois et a participé à 9 séances de préparation de la Fête du lancement de l'Epi avec Echallens21.

### **Remerciements**

Tant de personnes et d'organisations ont soutenus l'association au cours de l'année 2018 ! Les nommer toutes est impossible. Néanmoins, l'association tient à souligner l'engagement et à les remercier, au nom du comité :

- Guillaume Chassot qui, en collaboration avec Claude Meldem, travaille pour que notre site web soit à jour. Ils ont pris le relais de Yenny Sylva Pulgar qui a créé notre site et qui a passé la main.
- Guillaume veille également à notre présence sur les réseaux sociaux. Il nous permet de vous envoyer des newsletters, il a réalisé des vidéos et j'en passe.
- Marc Chablais pour sa participation à l'élaboration de la vidéo du financement participatif et qui a fait travailler un groupe d'élèves de Bercher qui ont joué une pièce de théâtre de rue lors de la journée du lancement de l'Epi, le 22 septembre.
- Jean-Pierre Geissberger, metteur en scène du prochain spectacle « L'argent des gens », crieur public au marché folklorique de l'été, très engagé à « Tous pour Demain », la campagne d'Echallens 21 pour le climat qui se déroule sur 2019
- Katherine Quinn, Annie Bressan et Christian Groux qui nous ont bien aidés lors de la Journée de lancement de l'Epi et enfin toute l'équipe d'Echallens21
- Joëlle Cornuz, qui préside cette AG et nous soutient de ses conseils
- la Commune d'Echallens qui nous soutient à travers la commission Echallens 21 et la Commune de Fey
- l'Echo du Gros-de-Vaud et le Journal de Cossonay qui ont passé tous nos articles et communiqués. Sylvain Muller pour ses articles dans 24H.

#### 4. Rapport du trésorier sur les comptes 2018

Jean-Marc Zahnd, trésorier, nous présente le bilan au 31 décembre et le *compte de profits et pertes* qui montre un total des recettes de 16'595.16 dont 13'742.16 dû au financement participatif. Le total des charges s'élève à 15'222.50 avec notamment 10'748.45 pour l'impression des billets sécurisés.

#### 5. Rapport des vérificateurs des comptes

Jean-Claude Depierraz et Katherine Quinn ont vérifié les comptes (Bilan, Profits et pertes). M. Depierraz lit le rapport des vérificateurs et propose que l'Assemblée les accepte et donne décharge au trésorier et au comité.

#### 6. Discussion et approbation des comptes

L'*inventaire ÉPI du 12.03.2019* présenté à l'écran sera contrôlé par les vérificateurs dans quelques jours au moment du changement de trésorier. Il est notamment montré que sur les 42'000 coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Epis qui représentent un montant total de 336'000 Epis, 12'547 Epis ont été mis en circulation. La contrepartie en CHF se trouve sur un compte de la BAS.

En réponse à une question posée, il est rappelé que 1 Epi = 1 CHF. Pour chaque Epi acheté, 1 CHF est déposé sur un compte à la BAS, auquel on ne touche pas. Cette précaution permet de rembourser en totalité les Epis en circulation au cas où le projet devait s'arrêter.

L'Assemblée approuve les comptes contrôlés et donne décharge au trésorier et au comité.

#### 7. Cotisations

L'introduction d'une cotisation de couple à 60.- est décidée. Pour les cotisations des prestataires, ces derniers ont le choix entre 3 variantes : 60.- / 120.- / 200.- (selon les possibilités de chacun). Le commentaire concernant ces 3 variantes figurant sur les documents en cours est supprimé, étant jugé maladroit vis-à-vis des personnes désirant nous soutenir mais disposant de moyens modestes.

#### 8. Présentation des activités en cours et futures

Le comité veillera à :

- Maintenir et développer le nombre des prestataires
- Ravitailler les points de ventes
- Organiser une rencontre des prestataires
- Se faire connaître auprès de nouveaux usagers potentiels
- Faire connaître notre charte au public
- Augmenter le nombre des membres de notre association
- Participer activement à la campagne « TOUS POUR DEMAIN » conduite par Echallens21
- Mettre sur pied la « SOIREE ÉPI » avec le spectacle L'ARGENT DES GENS le 19.09.2018.
- Assurer notre présence lors de manifestations diverses dans la région
- Offrir d'utiliser L'ÉPI par les sociétés lors de leur manifestation
- Etre présent avec un bureau de vente mobile lors de manifestations
- Accorder un bonus aux usagers qui achètent les Épis dans les points de vente.

Le **budget** correspondant à ces activités se présente comme suit :

### Recettes

Cotisation des membres	1'280.00
Cotisation des prestataires-membres	3'360.00
Dons	500.00
	<hr/>
	<b>5'140.00</b>

### Charges

Frais administratifs, internet, téléphones, timbres	1'060.00
Bureautique	400.00
Publicité	2'000.00
Evènementiel	600.00
Indemnité aux bénévoles	500.00
Frais bancaires	80.00
Bonus usagers	500.00
	<hr/>
	<b>5'140.00</b>

## 9. Election du comité

Les statuts prévoient que les membres du comité sont élus pour deux ans.  
Marie-Jo Aeby, Bernard Isely, Murielle Lasserre, Jean-Marc Zahnd ont été élus en 2017 ;  
Claude Meldem en 2018.  
Jean-Marc Zahnd, trésorier, se retire.  
Claude Meldem reste en poste.  
Murielle Lasserre, Bernard Isely et Marie-Jo Aeby sont réélus pour deux ans.  
Guillaume Chassot rejoint le comité, il est élu pour deux ans.

Le nouveau comité se compose dès lors des 5 membres suivants :  
Marie-Jo Aeby, Guillaume Chassot, Bernard Isely, Murielle Lasserre et Claude Meldem.

Un appel est lancé à l'Assemblée en vue d'étoffer le comité. Les personnes intéressées sont encouragées à s'adresser au comité tout au long de l'année.

## 10. Election des vérificateurs des comptes

Katherine Quinn et Jacques Piguet sont nommés vérificateurs des comptes.  
Yenny Silva Pulgar est nommée suppléante.

## 11. Divers et propositions individuelles

Joëlle Cornuz propose d'organiser des rencontres entre les prestataires pour créer des réseaux.  
Les membres prestataires participant à l'Assemblée se présentent. Plusieurs d'entre eux se montrent intéressés par cette proposition de rencontre.

Une boîte à idées recueillera en fin de séance les propositions et idées ou remarques.

La partie statutaire de l'Assemblée générale est close à 21h40.

Murielle Lasserre

Marie-Jo Aeby

Joëlle Cornuz

Présidente de l'Association

Secrétaire

Présidente de séance